

# Les bonnes pratiques de la supervision

RS3483 · RS · Publiée

## L'essentiel

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Code(s) NSF           | 414, 413                   |
| Formacode(s)          | 24429                      |
| Type d'enregistrement | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance       | 31/12/2021                 |

## Certificateur(s)

TOPTECH · SIRET : 43485725600037

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

C'est en 2008, que le conseil RH a constitué un comité consultatif formé de différentes régions du Canada pour définir des normes au niveau de la gestion RH et des activités de l'organisation. C'est dans ce cadre de référence, que se sont fondées les pratiques de la supervision.

Toutes les organisations doivent organiser, planifier, suivre, mesurer et gérer leurs activités en les associant avec le management des équipes. Afin de coordonner et contrôler l'ensemble dans une recherche d'amélioration continue, les organisations doivent rendre performantes leurs pratiques de supervision.

Chaque entreprise, accompagnée de moyens adéquats et de bonnes méthodes, peut faire de la supervision un atout majeur en termes de performance, conjuguée à davantage de bien-vivre dans le travail. Il est important pour elle de réfléchir, au travers d'un dialogue social ouvert et responsable, à ce que serait demain son environnement de travail idéal, dans un esprit gagnant-gagnant pour toute l'équipe.

Afin d'y parvenir, la supervision doit adopter de nouvelles pratiques, en investissant dans une approche plus agile, plus légitime, laissant ainsi plus de place à l'implication des équipes et à la reconnaissance de l'activité de supervision. Que cela soit pour les professionnels déjà en place, ou les nouveaux entrants, ces pratiques leurs permettent de répondre aux besoins des entreprises elles-mêmes soumises à un contexte changeant.

Les bonnes pratiques de la supervision participent à faire grandir le processus de création de valeur de l'entreprise et à renforcer sa performance.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définition du périmètre de supervision et de responsabilités dans un contexte spécifique.

- Définir les objectifs et le contexte de la supervision.
- Identifier les besoins et attentes de la Direction
- Définir le cadre et

les règles de fonctionnement et réaliser l'inventaire des ressources mobilisables

- Analyser les bonnes pratiques déjà acquises et les imprévus pouvant intervenir

Développement et adaptation des outils de gestion de supervision avec agilité.

- Définir le système de gestion de référence de la supervision
- Définir la matrice de tâches, en établissant une gestion des priorités
- Définir les outils de mesure de

la performance

- Etablir et décliner le plan d'implantation des outils de gestion
- Analyser les aléas et imprévus impactant les processus mis en place
- Traiter les écarts impactant les processus mis en place
- Définir et transmettre l'architecture des rituels.
- Définir un agenda-type à partir de la matrice de tâches

- Définir la bonne maille pour l'agenda suivant les fréquences relevées

Mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue.

- Définir et mettre en place un système d'amélioration continue
- Prioriser les opportunités d'amélioration identifiées et mettre en œuvre les actions.

Accompagnement des équipes dans un contexte de supervision.

- Définir et communiquer clairement sur son rôle et ses responsabilités
- Utiliser les techniques de management pour accompagner les équipes

Gestion des situations conflictuelles.

- Utiliser les techniques et outils de gestion des situations conflictuelles

Définition du périmètre de supervision et de responsabilités dans un contexte spécifique.

- Définir les objectifs et le contexte de la supervision.
- Identifier les besoins et attentes de la Direction
- Définir le cadre et

les règles de fonctionnement et réaliser l'inventaire des ressources mobilisables

- Analyser les bonnes pratiques déjà acquises et les imprévus pouvant intervenir

Développement et adaptation des outils de gestion de supervision avec agilité.

- Définir le système de gestion de référence de la supervision
- Définir la matrice de tâches, en établissant une gestion des priorités
- Définir les outils de mesure de

la performance

- Etablir et décliner le plan d'implantation des outils de gestion
- Analyser les aléas et imprévus impactant les processus mis en place
- Traiter les écarts impactant les processus mis en place
- Définir et transmettre l'architecture des rituels.
- Définir un agenda-type à partir de la matrice de tâches
- Définir la bonne maille pour l'agenda suivant les fréquences relevées

Mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue.

- Définir et mettre en place un système d'amélioration continue
- Prioriser les opportunités d'amélioration identifiées et mettre en œuvre les actions.

Accompagnement des équipes dans un contexte de supervision.

- Définir et communiquer clairement sur son rôle et ses responsabilités
- Utiliser les techniques de management pour accompagner les équipes

Gestion des situations conflictuelles.

- Utiliser les techniques et outils de gestion des situations conflictuelles

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Baccalauréat + 2 ans ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans est appréciée.

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

---

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.toptechfrance.eu/>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3483/>

## Demande CPF — formations engagées

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Dossiers CPF engagés   | 4       |
| Montant total engagé   | 6 960 € |
| Coût moyen par dossier | 1 740 € |
| Durée moyenne          | 35 h    |
| Période                | 02/2021 |
| France compétences     | 100 %   |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.